



PRATIQUE
40%



REMETTEZ À NIVEAU LES
COMPÉTENCES DE VOS
RESPONSABLES DE SERVICES SSIAP 3



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité d'assurer une remise à niveaux des chefs des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes.

PUBLIC

Chefs des services de sécurité incendie des Établissements Recevant du Public ou des Immeubles de Grande Hauteur titulaires du diplôme SSIAP 3 ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité de chef de service durant les trente-six derniers mois.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de manager le ou les service(s) de sécurité.
- Être capable de conseiller le chef d'établissement en matière de sécurité incendie.
- Être capable de porter assistance aux personnes lors de situations d'urgence.
- Être capable d'assurer et de gérer le suivi obligatoire de contrôle et d'entretien au travers de la tenue des registres et des divers documents administratifs.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un livret de plus de 190 pages couleur reprenant le contenu de la formation à chaque apprenant

Cours richement illustrés et interactifs, adaptés au contexte professionnel.

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Être titulaire du diplôme SSIAP 3 ou équivalent
Aptitude médicale de moins de 3 mois
Être titulaire du PSC1 (moins de 2 ans)
ou du SST/PSE valide

DURÉE

35 heures (soit 5 jours)

EFFECTIF

Effectif minimum : 2 apprenants
Effectif maximum : 15 apprenants

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

21 heures (soit 3 jours) tous les 36 mois

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 25 juin 1980
Arrêté du 02 mai 2005

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS



Préfecture du
Morbihan
Agrément SSIAP
n°5604



Id DD 005488



Portée disponible sur www.icert.fr



INTERVENANT(S)

Formateur titulaire du SSIAP 3



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, travaux en sous-groupes, études de cas, exercices sur feux réels



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique :

Validation par un examen « blanc » par un
Questionnaire à Choix Multiples

Évaluation pratique :

Sommative lors des mises en situation



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 60%

Documents administratifs

- Les obligations en matière d'affichage
- Élaboration des cahiers de consignes
- Le permis de feu
- Suivi et planification des contrôles réglementaires
- Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission (registre de sécurité, plan de prévention, évaluation des risques, DTA, etc.)

Commissions de sécurité

- Composition, rôle et missions des commissions de sécurité
- Documents à transmettre (notice de sécurité...) ou à tenir à disposition (registre de sécurité...)

Réglementation

- Règlement de sécurité dans les ERP : dispositions générales, particulières et spéciales
- Règlement de sécurité dans les IGH
- Les moyens de secours
- Le code du travail (chapitre incendie)
- Rôle du chef de service sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP
- Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

Notion de droit civil et pénal

- La délégation de pouvoir et les délégations de signature
- La responsabilité civile et pénale
- Le délit de mise en danger d'autrui

Fonction maintenance

- Contextes des obligations réglementaires
- Aspects juridiques : les contrats avec obligation de moyens, de résultat
- Les différents contrats : type « prédictifs », « préventifs », « correctifs » ou « curatifs »
- Normalisation

L'accessibilité des personnes handicapées

- Les commissions d'accessibilité
- Les exigences réglementaires générales, dimensionnelles et qualitatives
- Les autorisations de travaux (composition du dossier, réunion de chantier)
- Visite, réception par commission d'accessibilité et vérifications), l'utilisation en mode dégradé

Analyse des risques

- Évaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens)
- Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs
- Le plan de prévention
- Évaluation des risques de travaux par points chauds

Les moyens de secours

Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours

- Les moyens d'extinction incendie (internes et externes, entretien et vérifications)
- Moyens d'alerte des secours
- Disposition visant à faciliter l'intervention des secours
- Connaître et savoir exploiter un S.S.I

Organisation d'un service de sécurité incendie

- Service intégré, externalisé, mixte
- Notion de personnels prestataires, intérimaires
- Notions de délit de marchandage
- Recrutement : déterminer le profil professionnel, les qualités humaines nécessaires, le niveau de connaissances professionnelles indispensables requises
- Les missions : l'article MS 46 et l'arrêté du 2 mai 2005, l'article GH 62
- Les équipements : moyens de communication, rondiers, équipements individuels, matériel informatique, tenue vestimentaire, le matériel de secours à victimes et d'assistance à personnes
- Organiser les rondes : rondes d'ouvertures et de fermetures, horaires fixes, aléatoires, horodatées et à itinéraire programmé
- Les documents du service : le règlement intérieur de l'entreprise et du poste de sécurité
- Les documents de fonctionnement : les tableaux et plannings, la main courante, le recueil de procédures, et des consignes



PROGRAMME

PARTIE PRATIQUE | 40%

Gestion des risques

- Étude de cas, pratique d'analyse des risques, analyse critique des documents existants, élaboration de consignes et rédaction d'un plan de prévention

Correspondant des commissions de sécurité

- Exercice de préparation de l'accueil et de la visite des membres de la commission de sécurité

Le budget du service de sécurité

- Analyse critique des contrats et retour d'expérience

Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant

- Rappel de la méthode et lecture de plan ; rédaction d'une notice technique de sécurité
- Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les ERP,
- Analyse critique et retour d'expérience

Management de l'équipe de sécurité

- Rédaction d'une note écrite sur les principes d'organisation d'une équipe de sécurité

